

Chapitre 1

Une École française des Relations internationales ? La perspective badienne en RI

Stéphane PAQUIN et Ronald HATTO

À partir des années 1990, le programme doctoral de Sciences Po Paris proposait une perspective distincte de l'étude des relations internationales de celles qui prévalaient aux États-Unis. L'auteur de référence de cette perspective était le professeur Bertrand Badie. Pour les spécialistes de la théorie des Relations internationales (RI), la perspective badienne des relations internationales était en rupture radicale avec l'approche dominante. Elle était multidisciplinaire, hyper-pluraliste, multipliait les niveaux d'analyse, était favorable à une sociologie historique interprétative sur le temps long, empirique et axée sur les cultures et les systèmes de sens. Cette perspective pouvait même être caractérisée de « théorie critique », en marge des approches dominantes, par les spécialistes américains des relations internationales au même titre que la perspective néo-gramscienne de Robert Cox ou de l'École britannique de l'économie politique internationale de Susan Strange¹. Paradoxalement, à Sciences Po, la sociologie historique badienne des relations internationales faisait figure d'approche domi-

1. À ne pas confondre avec l'École anglaise des relations internationales. Pour plus d'information voir : WRIGHT M., *International Theory: The Three Traditions*, Leicester, Leicester University Press for the Royal Institute of International Affairs, 1994 et PAQUIN S., *Les théories de l'économie politique internationale. Culture scientifique et hégémonie américaine*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

nante¹. Il existait bien des débats entre chercheurs, mais, de l'extérieur, les similitudes semblaient plus importantes que les divisions.

Dans la sociologie badienne des relations internationales, l'État n'est plus l'acteur exclusif des relations internationales. Le retour des cultures, la mondialisation et les relations transnationales ont poussé Badie à remettre en question les concepts de souveraineté, de territoire, de puissance, de violence, de dilemme de sécurité et d'ordre international. La portée heuristique de l'approche badienne se révèle dans la compréhension de phénomènes aussi divers que l'impuissance des États-Unis à créer un ordre normatif international qui fasse consensus, les contestations du printemps arabe, les crises des migrants ou les difficultés auxquelles font face les soldats de la paix de l'ONU dans les opérations de stabilisation en Afrique. Les acteurs transnationaux, si peu importants pour les spécialistes de la synthèse néo-néo, démontrent par Badie leur capacité à influencer le jeu international. Comment ne pas tenir compte de l'impact d'acteurs comme al-Qaïda ou Daech au Moyen-Orient ?

L'objectif de ce chapitre est d'exposer en quoi la sociologie badienne des relations internationales, qui émerge au début des années 1990, détonne par rapport aux perspectives théoriques dominantes des relations internationales de l'époque, le néoréalisme et le néolibéralisme, et à la synthèse néo-néo à laquelle ils ont donné naissance². Nous analyserons leurs différences à trois niveaux : ontologique, épistémologique et méthodologique. Nous insisterons ensuite sur certains

1. Selon Google Scholar (mai 2018), Bertrand Badie a été cité plus de 8 423 fois au cours de sa carrière, contre 3 117 pour Zaïki Laïdi, 3 017 pour Pierre Hassner, 2 927 pour Marie-Claude Smouts, 2 616 pour Christian Lequesne, 1 527 pour Ghassam Salamé, 1 246 pour Marcel Merle et 977 pour Samy Cohen. L'indice-H de Badie est de 35 ce qui signifie que 35 publications de Badie ont été citées au moins 35 fois. À titre de comparaison, il est de 26 pour Pierre Hassner, 25 pour Christian Lequesne et Zaki Laïdi, 22 pour Marie-Claude Smouts, 18 pour Ghassam Salamé et 17 pour Marcel Merle et Samy Cohen.

2. Pour une bonne présentation des différences et des similitudes entre ces deux approches voir BALDWIN D. A. (dir.), *Neorealism and Neoliberalism: The Contemporary Debate*, New York, Columbia University Press, 1993 ; BRECHER M. et HARVEY F. P. (dir.), *Realism & Institutionalism in International Studies*, Ann Arbor, Michigan University Press, 2002 ; et POWELL R., « Anarchy in International Relations Theory : The Neorealist-Neoliberal Debate », *International Organization*, vol. 48, n° 2, 1994, p. 313-344.

éléments importants qui distinguent la perspective badienne des théories américaines dominantes : la définition des États-nations, des territoires, de la souveraineté, de l'ordre international, du pouvoir et de violence dans la politique mondiale. Nous pourrions ainsi, par la méthode comparative des cas contrastés, mieux isoler ce qui fait la singularité de la perspective badienne des relations internationales.

La perspective critique badienne des relations internationales

La perspective badienne des relations internationales est le plus clairement exprimée dans *Le retournement du monde*, présenté trop modestement par ses auteurs, Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, comme représentant « plus qu'un livre d'introduction, mais moins qu'un ouvrage de théorie¹. » La perspective que développent les auteurs se pose en opposition systématique avec la théorie dominante, hégémonique même, des relations internationales aux États-Unis sur le plan ontologique, épistémologique et méthodologique². Selon Alex MacLeod : « Au début des années 1990, c'était la synthèse néo-néo et sa conception positiviste de la théorie des relations internationales qui constituait le cœur de ce paradigme [dominant]³. » La synthèse néo-néo signifie une synthèse entre le néoréalisme et l'institutionnalisme néolibéral. Les théoriciens de la perspective dominante issue de la synthèse néo-néo conçoivent généralement les relations internationales comme appartenant aux sciences politiques alors que l'approche

1. BADIE B. et SMOUTS M.-C., *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, 3^e éd., Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, [1992] 1999, p. 11. Le lecteur doit noter que les nombreuses références à cet ouvrage renvoient, dans leur grande majorité, aux trois premiers chapitres écrits par Bertrand Badie, raison pour laquelle nous traitons cet ouvrage comme une œuvre de Bertrand Badie. Cela ne diminue en rien l'excellente analyse de Marie-Claude Smouts contenue dans les trois derniers chapitres du livre.

2. MACLEOD A. et O'MEARA D., « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Montréal, Athéna éditions, 2007, p. 7.

3. MACLEOD A., « Émergence d'un paradigme hégémonique », dans Alex MacLeod et Dan O'Meara (dir.), *op. cit.*, p. 28.

badienne est explicitement multidisciplinaire. La perspective dominante demeure fondamentalement stato-centrée, l'État restant l'objet d'étude principal. Les principaux thèmes qui ont structuré la synthèse néo-néo portent sur la coopération des États dans un environnement international anarchique. Ils ont favorisé le développement d'approches comme les théories des régimes et insisté sur le rôle des institutions et de l'information. Dans la synthèse néo-néo, les organisations non gouvernementales (ONG) et autres acteurs transnationaux qui étaient présents à l'origine de la perspective libérale-transnationaliste ont été largement laissés de côté¹.

Selon Robert Keohane et Lisa Martin, le néoréalisme et l'institutionnalisme néolibéral partagent quatre postulats communs : « (1) les États sont les acteurs fondamentaux de la politique mondiale ; (2) les États se comportent comme s'ils étaient rationnels, dans le sens où ils analysent leur situation stratégique à la lumière de leur environnement et cherchent à maximiser leur gain ; (3) les États poursuivent leurs intérêts (qui incluent en bonne place leur survie) plutôt que d'agir de façon altruiste ; (4) les États opèrent dans un environnement "anarchique" sans gouvernement commun². » Le désaccord entre néoréalistes et néolibéraux porte notamment sur le rôle de l'information et des organisations internationales dans la diffusion de cette information³. La synthèse néo-néo est si importante qu'elle est présentée comme la « demi-sœur du réalisme⁴ ».

Du point de vue épistémologique, les théoriciens de la perspective hégémonique sont positivistes, rationalistes et empiristes. L'ontologie, l'épistémologie et la méthodologie badienne des relations internationales sont en rupture avec la majorité, pour ne pas dire la totalité, des fondements de la perspective dominante issue de la synthèse néo-néo.

1. COHEN B., *International Political Economy: An Intellectual History*, Princeton, Princeton University Press, 2008, p. 114.

2. KEOHANE R. et MARTIN L., « Institutional Theory as a Research Program », dans Colin ELMAN and Miriam FENDIUS ELMAN (dir.), *Progress in International Relations Theory: Appraising the Field*, Cambridge, The MIT Press, 2003, p. 73-74. Traduction par les auteurs.

3. KEOHANE R. et MARTIN L., « The Promise of Institutionalist Theory », *International Security*, vol. 20 n° 1, 1995, p. 39.

4. KEOHANE R. et MARTIN L., *op. cit.*, p. 79. Traduction par les auteurs.

Il est même possible de défendre l'idée selon laquelle Bertrand Badie est avant-gardiste, dans la mesure où, dès les années 1980-1990, il propose une approche compatible avec une partie des travaux constructivistes qui émergent dans la seconde moitié des années 1990¹. Ainsi Badie est post-positiviste et réflexiviste². Il est également sceptique quant à la possibilité de créer une véritable théorie causale des relations internationales³ et il se montre également très critique du positivisme des perspectives dominantes.

La théorisation badienne des relations internationales, plutôt que de s'inscrire dans les théories explicatives ou causales, tend à prendre la forme d'une perspective théorique post-positiviste. Hans Morgenthau soutenait qu'une théorie cherche à « saisir la signification des événements en cours » (fonction descriptive) et à les « comprendre » (fonction explicative), mais aussi à « prévoir et à influencer le futur » (fonction prédictive et prescriptive)⁴. Badie s'inscrit en faux contre ce type de théorie en politique mondiale. Sa perspective est davantage compatible avec celle proposée par Steve Smith, Patricia Owen et John Baylis, selon qui une théorie représente « un dispositif de simplification qui vous permet de déterminer quels faits ont de l'importance et lesquels n'en ont pas⁵. » Pour les auteurs post-positivistes, une théorie est un outil qui sert à

1. BADIE B., *Culture et politique*, Paris, Economica, 1983.

2. La division entre rationalisme et réflexivisme provient d'une terminologie inventée par Robert Keohane. Ce dernier, qui constatait l'apparition de nombreuses théories très critiques (le constructivisme, le féminisme, le post-structuralisme, etc.) à l'égard de l'approche dominante, a qualifié ces approches de « réflexivistes » puisque toutes rejetaient les théories causales positivistes et mettaient l'accent sur la réflexivité et la nature non neutre de l'explication sociale et politique. Ces nouvelles approches théoriques avaient pour point commun la négation de la séparation entre le chercheur et l'objet observé, le chercheur faisant partie intégrante de l'objet qu'il étudie. Ces approches restent sceptiques quant à la possibilité de formuler une théorie causale de type positiviste et insistent sur « l'interprétation » des phénomènes.

3. La cible privilégiée de Bertrand Badie reste toutefois le Réalisme et un de ses « pères fondateurs », Thomas Hobbes.

4. Cité dans D. BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, 4^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 603.

5. Cité dans SMITH S., OWEN P. et BAYLIS J., « Introduction », dans John BAYLIS, Steve SMITH et Patricia OWENS (dir.), *The Globalization of World Politics: An Introduction to International Relations*, 5^e éd., New York, Oxford University Press, 2011, p. 4.

identifier les variables importantes et à les hiérarchiser pour l'analyse et la compréhension.

Du point de vue méthodologique, la perspective dominante peut être quantitative ou qualitative, mais elle utilise pratiquement toujours la méthodologie hypothético-déductive afin de tester des théories causales. Badie opte plutôt pour une sociologie historique interprétative proche des travaux de Charles Tilly ou la description dense (*thick description*) de Clifford Geertz et de plusieurs théoriciens de la politique comparée. Une des grandes originalités de son œuvre est précisément d'importer dans la théorie des relations internationales des débats et réflexions tirés de la sociologie historique comparative.

L'interprétation et la contextualisation sont ainsi fondamentales à la compréhension selon Badie, car comme il l'écrivait avec Guy Hermet: «L'explication politique ne peut plus postuler, en effet, l'existence d'un facteur universellement déterminant qui transcenderait ainsi les cultures et l'histoire¹.» De plus, dans la première phrase d'*Un monde sans souveraineté*, il écrit: «Les relations internationales doivent beaucoup au hasard: la rigueur souvent mécanique des sciences sociales tend à nous le faire oublier².» Malgré tout, il écrit avec Marie-Claude Smouts: «[...] à moins de renoncer à toute intelligibilité, l'identification de grandes tendances à l'œuvre et la matière dont elles se relient les unes aux autres ne peuvent pas être esquivées³.» En somme, l'effort de théorisation est nécessaire, mais celui de contextualisation demeure fondamental.

La sociologie badienne des relations internationales

Selon Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, au début des années 1990, nous assistons à un «retournement du monde». Les conséquences de ce retournement sont si fondamentales que les auteurs invitent la communauté des chercheurs en relations inter-

1. BADIE B. et HERMET G., *Politique comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, Thémis Science politique, 1990, p. 28.

2. BADIE B., *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999, p. 7.

3. BADIE B. et SMOUTS M.-C., *op. cit.*, p. 11.

nationales à repenser les concepts fondamentaux de la discipline, de plus en plus inadéquats pour expliquer et comprendre le jeu international, et même à changer de paradigme. Pour Badie et Smouts le retournement du monde s'explique par la crise de l'État-nation, entraînée par la montée en puissance des acteurs transnationaux (ou « libre de souveraineté ») qui remettent en cause l'unité de base du système international, c'est-à-dire l'État lui-même. La crise de l'État-nation est le fil conducteur de la sociologie internationale badienne. L'ébranlement de l'unité de base du système international n'explique pas tout, mais il permet d'exposer plusieurs transformations internationales majeures. Selon Badie et Smouts, la théorie dominante des relations internationales est basée sur le postulat selon lequel l'État-nation est l'unité de base ou du moins un acteur fondamental du système international. Cette théorie implique que l'État-nation s'est largement universalisé et qu'il repose sur trois concepts clés : la souveraineté, le territoire et la sécurité. La souveraineté repose minimalement sur une forme de centralisation du pouvoir et une monopolisation de la violence légitime au sein d'un territoire. La notion de territoire signifie que la carte mondiale est territorialement divisée en frontières nationales au sein desquelles la souveraineté étatique s'applique. Finalement, la sécurité représente « l'intérêt national » par excellence puisque l'État-nation a été institutionnalisé afin d'assurer la sécurité à ses citoyens. Dans le système international inventé par les États-nations, nous disent Badie et Smouts, l'ordre ne pouvait que découler de l'action des gouvernements souverains.

Or, au début des années 1990, c'est cet ordre international qui est largement mis à mal par la crise de l'État-nation. L'hypothèse d'un monde d'États-nations « ne tient plus » selon eux, « du moins est-elle sérieusement ébranlée »¹. Première rupture importante, l'État n'est plus l'acteur fondamental des relations internationales. En effet, la sociologie des relations internationales d'inspiration badienne ne repose pas seulement sur les États-nations, les organisations internationales et les régimes internationaux, comme dans la synthèse néo-néo, mais sur une prolifération d'acteurs. En raison de la mondialisation et de l'accroissement des relations transnationales, plusieurs de ces acteurs acquièrent

1. *Ibid.*, p. 12.

davantage d'importance : les entreprises multinationales, les Églises, les groupes de pression transnationaux, les satellites de communication, les mouvements identitaires ou encore les individus eux-mêmes. La sociologie badienne des relations internationales est ainsi hyper-pluraliste, contrairement à la théorie dominante de l'époque. Il n'y a pas de séparation entre l'interne et l'externe : tout acteur est un acteur international potentiel en raison notamment du développement des réseaux de communication et de la mondialisation. Plutôt que de reprendre l'approche systémique d'une partie de la perspective dominante, Badie multiplie les niveaux d'analyse.

L'ébranlement de l'État-nation provoque trois transformations majeures¹ : en premier lieu, une transformation de la souveraineté, car l'État-nation, concurrencé par de nombreux acteurs transnationaux, n'occupe plus le premier rôle sur la scène internationale, ce qui limite sa capacité à organiser la vie sociale et l'espace international ; en second lieu, une transformation des territoires, car les frontières nationales sont de plus en plus perméables ; enfin, une transformation de la sécurité, car l'État est de plus en plus impuissant face aux nouvelles formes de violence. Ces transformations débouchent sur une crise plus large de l'autorité, car l'État-nation n'est plus capable d'établir un ensemble de normes qui fasse consensus. La sociologie badienne est ainsi pessimiste quant à la possibilité de créer un ordre international stable et pacifié. L'ordre international tend vers l'éclatement. Pire, selon Badie et Smouts, « [l]e système international est devenu le plus instable de tous les systèmes politiques². »

Cela dit, les auteurs nous mettent en garde de penser que le retournement du monde constitue un phénomène récent ou nouveau, car « l'État n'a jamais été l'acteur exclusif des relations internationales³. » La conceptualisation de l'ordre international qui est à la base de la synthèse néo-néo, n'a, selon Badie, jamais existé, car l'État-nation ne s'est jamais universalisé⁴. À l'extérieur du monde

1. BADIE B. et SMOUTS M.-C., *op. cit.*

2. *Ibid.*, p. 11-12.

3. *Ibid.*, p. 12.

4. BADIE B., « De la souveraineté à la capacité de l'État », dans Marie-Claude SMOUTS (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 44.

occidental, il est même souvent très éloigné de cet idéal type¹. En somme, la théorie dominante des relations internationales a réifié l'État et l'a universalisé de façon excessive². Cette erreur de diagnostic, qui représente un postulat de base de la théorie dominante, ne résiste pas à l'analyse rigoureuse ni aux leçons de la politique comparée.

Quelles sont les causes profondes de ce retournement du monde ? La première est le retour en force des cultures ; la seconde est la montée en puissance des relations transnationales. Ces phénomènes ne sont pas nouveaux, mais en raison des transformations sociales et technologiques des années 1990, leur importance s'accroît dans l'analyse des relations internationales. C'est pourquoi les internationalistes français d'alors parlaient de « nouvelles relations internationales³ ».

Le retour des cultures

Badie et Smouts soutiennent que le retour des cultures vient menacer dans son universalisme la souveraineté de l'État :

« Là où l'hypothèse d'un ordre rationnel légal universel confrontait l'idée d'une communauté faite d'États capables de se comprendre, d'obéir aux mêmes normes, de promouvoir les mêmes règles, la culture introduit particularisme et relativisme. En projetant sur la scène internationale la diversité des significations, issue d'histoires sociales différentes et irréductibles les unes aux autres, le facteur culturel consacrait déjà la revanche des sociétés réelles et concrètes sur un ordre étatique demeurant somme toute assez abstrait⁴. »

Le nouvel ordre international tend à démultiplier et à complexifier à l'infini la production des particularismes. Le modèle national a de plus en plus de difficulté à s'universaliser, ce qui provoque l'« éclatement des allégeances » et l'atomisation de l'ordre international. Ce faisant Badie et Smouts mettent en garde face à la tentation de réifier

1. BADIE B., *Les deux États. Pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*, Paris, Fayard, 1986 ; BADIE B., *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

2. BADIE B., « De la souveraineté à la capacité de l'État », *op. cit.*, p. 46.

3. SMOUTS M.-C. (dir.), *op. cit.*

4. BADIE B., et SMOUTS M.-C., *op. cit.*, p. 65.

de façon illusoire les cultures, jusqu'à dresser une carte mondiale des cultures ou des nations. L'éclatement des allégeances rend cette fiction indéfendable.

Ce faisant, ils contestent à la fois la notion en vogue au début des années 1990 de « choc des civilisations¹ », mais également la théorie dominante qui ignore la diversité des cultures et des allégeances. Dans les faits, les États-nations ne coïncident que très exceptionnellement avec les nations ou avec des cultures homogènes. La scène internationale est plus généralement très diversifiée culturellement donc irréductible à quelques grandes civilisations. Avec la mondialisation et l'intensification des relations transnationales, cultures et identités retrouvent une importance sur la scène internationale².

Du point de vue de Badie, la culture représente ainsi un facteur fondamental pour comprendre le jeu international. Selon ce dernier, qui s'inspire des travaux de Clifford Geertz, la culture représente « un système de significations communément partagé par les membres d'une collectivité sociale qui en font usage dans leurs interactions³. » La culture représente un ensemble de codes par lesquels ses membres communiquent et se comprennent. Elle forme une variable intermédiaire, une sorte de décodeur permettant aux acteurs de comprendre le jeu international. Puisque le monde est composé de cultures très diverses, il est ainsi illusoire de postuler, comme le fait la théorie dominante aux États-Unis, que les acteurs du jeu international sont « rationnels » et que la théorie des jeux permet de comprendre et expliquer les relations internationales. Comme l'écrivent Badie et Smouts :

« La théorie classique des relations internationales avait largement occulté ce problème, partant du postulat que tous les acteurs partageaient une même rationalité qui autorisait de faire largement usage

1. HUNTINGTON S. *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2009. La version anglaise, issue d'un article dans la revue *Foreign Affairs* de 1993 est publiée en 1996.

2. Voir par exemple LAPID Y. and F. KRATOCHWIL (dir.), *The Return of Culture and Identity in IR Theory*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1996.

3. BADIE B., « Culture » dans G. HERMET, B. BADIE, P. BIRMBaum et P. BRAUD, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 8^e éd., Paris, Armand Colin, p. 45. Voir également BADIE B., *Culture et politique*, Paris, Economica, 1993 ; GEERTZ C., *The Interpretation of Culture*, New York, Basic Books, 1973.

de la théorie des jeux pour interpréter et expliquer les grandes confrontations internationales. Dans cette vision, seules l'incertitude et donc la sous-information des acteurs pouvaient expliquer les fautes de calcul commises de part et d'autre : l'erreur était cependant de postuler l'existence d'un système de signification communément partagé par tous les gouvernants de la planète, et donc de négliger et même d'ignorer les écarts de représentation qui les séparent, la part de surprise et de risque supplémentaire qui peut en dériver, et finalement les difficultés qui peuvent, de ce fait, rejaillir sur le fonctionnement des institutions internationales¹. »

Ainsi, les acteurs des relations internationales de par le monde possèdent des représentations de la scène internationale qui peuvent se révéler déterminantes dans la définition de leurs choix stratégiques et qui sont en grande partie liées à leur propre culture et à leur histoire singulière. Pour qu'une recherche soit valide, il faut donc « tenir compte du sens particulier que chaque acteur confère aux catégories fondamentales du jeu international². » En effet, chaque culture possède un système de sens particulier qui a pour effet que face à un même enjeu, les cultures n'ont pas les mêmes compréhensions, les mêmes classements et donc les mêmes priorités.

Badie et Smouts nous proposent l'exemple de la guerre du Golfe de 1990-91, qui donnait lieu à une confrontation entre deux systèmes de sens différents. Les puissances occidentales définissaient le conflit en termes de respect du droit international, de la souveraineté étatique et de l'intégrité territoriale, alors que pour l'Irak, il s'agissait d'une question de solidarité et d'équité entre les factions de l'*umma*, la communauté des fidèles. Pour Badie, les approches rationalistes sont donc à proscrire. En ce sens, il est précurseur de l'approche constructiviste qui gagne du terrain aux États-Unis dans les années 1990³.

1. BADIE B. et SMOUTS M.-C., *op. cit.*, p. 27.

2. *Ibid.*

3. Voir KRATOCHWIL F., *Rules, Norms, and Decisions: On the Conditions of Practical and Legal Reasoning in International Relations and Domestic Affairs*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989 ; ONUF N., *World of Our Making*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989 ; WENDT A., « Anarchy is What States Make of It: The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46, n° 2, 1992, p. 391-425 ; WENDT A., *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

Les relations transnationales

Le second grand changement dans l'ordre international porte sur les relations transnationales qui représentent selon Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts « toute relation qui, par volonté délibérée ou par destination, se construit dans l'espace mondial au-delà du cadre étatique national et qui se réalise en échappant au moins partiellement au contrôle ou à l'action médiatrice des États¹. » Les relations transnationales sont de natures très diverses. Elles peuvent être le fait d'acteurs collectifs (multinationales, mouvements religieux ou identitaires, organisations humanitaires ou écologiques, régions, villes, etc.) ou découler de l'agrégation de choix individuels comme les flux migratoires. Ces relations ne représentent pas un phénomène nouveau, mais ont acquis une importance considérable largement négligée dans la synthèse néo-néo. Le volume des relations transnationales est aujourd'hui si important que les gouvernements sont dans l'incapacité de contrôler efficacement ce qui entre et ce qui sort du territoire national. Les frontières étatiques sont ainsi facilement contournées et la souveraineté bafouée.

Badie et Smouts s'appuient sur les travaux de Susan Strange,² mais surtout de James Rosenau³ pour examiner l'état du monde contemporain. En effet, avec la multiplication des relations transnationales, deux mondes coexistent aujourd'hui : un monde d'États et un monde « multicentré ». Le monde des États est relativement codifié, réglementé, et formé d'un nombre fini d'acteurs reconnus par les membres

1. BADIE B. et SMOUTS M.-C., *op. cit.*, p. 66.

2. STRANGE S., *States and Markets: An Introduction to International Political Economy*, Londres, Pinter Publishers, 1988 et STRANGE S., *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 3.

3. Le politologue américain James Rosenau a été une influence déterminante sur l'approche développée par Bertrand Badie. Cet ancien « behaviouraliste » devenu transnationaliste au cours des années 1980 a fourni à Badie et Smouts plusieurs idées, comme celle de la bifurcation de l'ordre international en monde stato-centré et monde multicentré, qui leur permettront d'approfondir et d'élargir leurs analyses des RI. Voir ROSENAU J., *Turbulence in World Politics: A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990. Pour un compte-rendu détaillé en français, voir GIRARD M., « Turbulence dans la théorie politique internationale ou James Rosenau, inventeur », *Revue française de science politique*, 42^e année, n° 4, 1992, p. 636-646.

légitimes de la société internationale¹. C'est à ce monde que s'intéressent les théoriciens de la synthèse néo-néo. Le monde multcentré est composé de très nombreux acteurs internationaux largement autonomes par rapport au monde des États. Les ONG, les multinationales, les entrepreneurs identitaires et religieux ou les mouvements migratoires tiennent de ce registre et c'est l'ouverture vers ce monde qui distingue le plus l'approche de Badie des travaux dominants aux États-Unis. L'irruption des sociétés dans le jeu international, pour reprendre une expression qui lui est chère, reste sous-théorisée, pour ne pas dire ignorée, dans la perspective dominante.

Avec la montée en puissance de la mondialisation et des relations transnationales, nous assistons à une complexification des enjeux sur la scène internationale. Les spécialistes de la politique mondiale ne peuvent plus se contenter de s'intéresser aux questions de géopolitique et de sécurité militaire, mais doivent dorénavant se pencher également sur les questions économiques, sociales ou écologiques. Les dynamiques entre acteurs changent complètement, car les enjeux liés à la pollution, au changement climatique, au trafic de drogues, aux droits de l'Homme ou au terrorisme international, sont transnationaux. Ils ne respectent pas les frontières et nécessitent la collaboration d'une multitude d'acteurs². Ces nouvelles dynamiques transnationales obligent les gouvernements à repenser leurs modes d'action et leurs politiques publiques. Les flux transnationaux remettent en cause la souveraineté des États – volontairement ou non – et l'idée que ceux-ci sont les acteurs exclusifs des relations internationales³.

Le retour des cultures et la montée des relations transnationales a des effets fondamentaux sur la souveraineté, la diplomatie, les territoires, la sécurité, la puissance et donc, sur l'ordre international. Tous ces thèmes sont abordés dans les ouvrages publiés par Bertrand Badie après le retournement du monde.

1. *Ibid.*

2. BADIE B., *La diplomatie des droits de l'homme. Entre éthique et volonté de puissance*, Paris, Fayard, 2002, p. 8-9.

3. BADIE B., « Dans quel système international vivons-nous ? » dans Bertrand BADIE et al., *Qui a peur du XXI^e siècle ? Le nouveau système international*, Paris, La Découverte, p. 12-13.

Un monde sans souveraineté et la fin des territoires

Les notions de souveraineté et de territoire sont fondamentalement remises en question par le retournement du monde. Autrefois, les principes de souveraineté et de territorialité procuraient aux relations internationales un semblant d'ordre et de cohérence. Il y avait trois corollaires à ces principes : 1) les États étaient les seuls acteurs fondamentaux du jeu international ; 2) il existait une division claire entre l'interne et l'externe ; et 3) l'action de l'État se déployait fondamentalement au sein du territoire national.

Selon Badie, les principes de souveraineté et de territorialité existent toujours dans le monde des États, mais celui-ci doit désormais composer avec le monde multicentré. Un monde ne chasse pas l'autre, mais ces mondes se superposent et ne peuvent s'ignorer. Le droit international et les institutions internationales continuent de sacrifier l'État et l'intégrité territoriale ; le principe de non-ingérence reste une règle affichée et réclamée et la quête de puissance explique toujours une large part des actions internationales. Pourtant, nous dit Badie, la souveraineté et la territorialité sont de plus en plus dépassées et sont victimes des tirs croisés de la mondialisation et du retour des cultures. Les acteurs transnationaux, que Badie présente comme des intrus lorsqu'il s'agit de diplomatie¹, prolifèrent. La force de ces mouvements transnationaux peut aller jusqu'à conduire les États à invoquer le « devoir d'ingérence » lorsque leurs intérêts sont en jeu ou que le poids de l'opinion publique internationale devient trop fort².

Les frontières continuent de dominer les questions internationales au sein du monde des États, mais sont de plus en plus contournées et contestées dans le monde multicentré. Dans ce dernier, la logique de l'action vise moins à renforcer l'ordre international qu'à renforcer la coopération transnationale entre acteurs tentant de s'émanciper d'un cadre territorial qui limite leurs ambitions internationales³. Le territoire n'est plus le facteur structurant des relations internationales.

1. BADIE B., *Le diplomate et l'intrus. L'entrée des sociétés dans l'arène internationale*, Paris, Fayard, 2008, p. 189.

2. BADIE B., *Un monde sans souveraineté*, *op. cit.*, p. 288.

3. BADIE B., *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.

L'ordre international

L'éclatement culturel et la prolifération des acteurs et des flux transnationaux viennent remettre en question l'ordre international mis en place par l'édification de l'État-nation. La crise de l'État-nation a des effets largement sous-estimés sur le fonctionnement du système international¹. Avec la bifurcation de l'ordre international, la société des États perd de plus en plus sa capacité à préserver l'ordre, gérer les rapports de puissance et proposer un modèle normatif acceptable par tous.

Cet ordre qui débute avec les traités de Westphalie de 1648 n'implique pas seulement le début de l'ère de l'État-territorial, il suggère également que « seule une juxtaposition de communautés politiques souveraines est viable, que seule celle-ci est porteuse d'ordre et de sécurité². » Le système international facilitait la tâche des gouvernements territoriaux en leur assurant une plus grande stabilité. Comme le dit Bertrand Badie : « le système international accomplissait ainsi, en se construisant, un véritable travail de canalisation de l'invention nationale³. » Avec le retournement du monde, l'État perd de son contrôle sur les individus, ce qui affaiblit les allégeances citoyennes.

Avec la transformation de la scène internationale, on

« ne peut plus, comme on le faisait à l'origine, fonder la discipline sur la distinction entre l'interne et l'externe avec, dans un cas, l'existence d'un centre régulateur, intégrateur, permettant l'harmonisation des rapports sociaux (l'État) et, dans l'autre, un espace anarchique, fragmenté, ne connaissant que la lutte de tous contre tous en l'absence d'une autorité supérieure⁴. »

Déjà, dans l'ordre interne, l'État-nation a été réifié alors que de nombreux pays constituent plutôt des « espaces sociaux vides » sans allégeances politiques ou avec des institutions étatiques effondrées. À

1. BADIE B., « Dans quel système international vivons-nous ? », *op.cit.*, p. 14.

2. BADIE B., « Le jeu triangulaire » dans Pierre BIRNBAUM (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1997, p. 447.

3. *Ibid.*, p. 448.

4. BADIE B., et SMOUTS M.-C., *op. cit.*, p. 108.

l'extérieur, la scène internationale voit la prolifération d'acteurs internationaux très organisés, notamment les entreprises multinationales.

Le déficit de règles, l'anomie décrite par Durkheim, ne définit pas convenablement l'ordre international non plus, car la création de normes de régulation est au cœur du jeu international que ce soit dans le monde du commerce mondial, de la finance, de la sécurité ou de l'environnement. Or, dans la théorie dominante des relations internationales, l'absence d'autorité supérieure produit un monde anarchique, l'ordre ne pouvant donc être imposé que par une contrainte extérieure comme l'équilibre des puissances. Dans cet ordre, « la règle sociale est une norme juridique née de la rencontre des intérêts nationaux, provenant de l'État, sous la responsabilité de l'État (droit international, organisations internationales)¹. » Pour mieux répondre au nouveau jeu international, Badie et Smouts proposent plutôt d'adopter une approche durkheimienne selon laquelle « la règle émane d'une conscience collective, elle est fondée sur des valeurs généralement partagées par la communauté mondiale². » Ils poursuivent :

« La règle n'est pas une donnée immanente surgissant spontanément des nécessités de l'échange ou d'une communauté d'intérêts. Trop d'intérêts contradictoires animent l'acteur international, surtout lorsqu'il s'agit d'un acteur aussi complexe que l'acteur étatique, pour que la règle puisse être déduite du simple jeu des intérêts³. »

La force du droit international, comme toute autre règle sociale, est de constituer une contrainte acceptée. Mais, dans le nouveau jeu international, les conditions de sa pratique ne sont plus réunies. Il est de plus en plus difficile de s'entendre sur un ordre normatif qui fasse consensus. De cette situation naît un paradoxe :

« D'un côté, la sphère du droit ne cesse de s'étendre. [...] Jamais l'activité humaine n'a été aussi judiciairisée. [...] D'un autre côté, le droit international est de moins en moins universel. Faute de culture normative commune, d'intérêts partagés autres que celui très vague de limiter le chaos, le droit international public tend à se différencier : selon les domaines, selon les régions, selon le degré de déve-

1. *Ibid.*, p. 110

2. *Ibid.*, p. 110

3. *Ibid.*, p. 129

loppement. [...] Le droit perd une grande partie de sa capacité de rassemblement autour d'une intelligibilité commune¹. »

Avec le retournement du monde, le système international est « apolaire ». Ainsi, nous dit Badie « l'État qui agissait naguère au nom de la souveraineté, intervient aujourd'hui au nom du principe contraire, celui de l'interdépendance². » Le changement de perspective est considérable.

L'impuissance de la puissance et les nouvelles formes de violence

Le retournement du monde a profondément transformé les rapports de puissance et les formes de violence dans le système international. Bertrand Badie soutient que la définition classique de la puissance comme « capacité d'imposer sa volonté à autrui » (de façon positive ou négative)³ est désormais inopérante⁴. De nos jours, la puissance revêt une forme plus subtile qui procure à son détenteur la capacité de déterminer ou de contrôler les domaines centraux de la concurrence internationale. Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts définissent la puissance comme : « la capacité de contrôler les règles du jeu dans un ou plusieurs domaines clés de la compétition internationale⁵. »

Selon Badie, la grande erreur de nombreux théoriciens des relations internationales est de tenir pour acquise la fongibilité des attributs de la puissance⁶. Pour lui, la nature de la puissance en relations internationales est bien plus complexe et même parfois paradoxale. Déjà, la

1. *Ibid.*, p. 113-114.

2. ROSECRANCE R. avec B. BADIE, P. HASSNER et P. DE SENARCLENS, *Débat sur l'État virtuel*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2002, p. 129.

3. BADIE B., et SMOUTS M.-C., *op. cit.*, p. 141.

4. BADIE B., *L'impuissance de la Puissance*, Paris, Fayard, 2004.

5. BADIE B. et SMOUTS M.-C., *op. cit.*, p. 144.

6. Voir par exemple ART R.J., « American Foreign Policy and the Fungibility of Force », *Security Studies*, vol. 5, n° 4, 1996, p. 7-42 ; BALDWIN D., « Force, Fungibility, and Influence », *Security Studies*, vol. 8, n° 4, 1999, p. 173-183 ; et ART R.J., « Force, and Fungibility Reconsidered », *Security Studies*, vol. 8, n° 4,

puissance n'est pas l'apanage des États. Dans le monde actuel, il existe des États sans véritable puissance et des acteurs transnationaux qui, selon les enjeux, sont porteurs de puissance. De plus, tous les États ne sont pas porteurs de la même puissance. Selon Badie, plus de la moitié des États de la planète n'ont pratiquement pas de puissance, qu'il s'agisse des quasi-États ou des États effondrés¹. Est-ce qu'un pays qui n'a pas de ressources financières suffisantes pour envoyer ses délégués le représenter à l'ONU peut encore être considéré comme une puissance ? Dans de nombreux pays, ce sont les organisations mafieuses, les narcotrafiquants ou les multinationales qui détiennent le véritable pouvoir.

Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts réfutent également les postulats de la théorie de la stabilité hégémonique qui a marqué les débats en économie politique internationale depuis les années 1970. Selon eux, le jeu international est trop complexe et les acteurs trop nombreux pour qu'un État, même le plus puissant d'entre tous, puisse imposer de façon définitive et durable un ordre international. Ils écrivent :

« L'idée d'un ordre mondial reposant sur une puissance hégémonique définissant les critères de l'opportun et de l'inopportun, du juste et de l'injuste, et capable de les faire appliquer par la force ou par la séduction est une idée fautive et dangereuse. Loin d'être stabilisatrice, une telle hégémonie ne ferait qu'exacerber les crises d'identité et de représentation politique à l'intérieur des États en aggravant les tensions entre les divers processus d'identification divisant les communautés nationales. [...] Les jeux sont trop complexes, les acteurs trop nombreux pour qu'un seul puisse s'imposer partout de façon décisive et durable, à supposer qu'il ne désire². »

En 2008, Badie ajoute, à propos de la théorie de la stabilité hégémonique : « On est frappé de constater l'extrême simplicité de telles prémisses, frôlant la naïveté³. »

Dans *L'impuissance de la puissance*, Badie soutient qu'aucun État n'a accumulé autant de puissance dans l'histoire humaine que les États-Unis, mais que ceux-ci font désormais face à des adversaires

1. Le meilleur exemple étant la Somalie.

2. *Ibid.*, p. 123.

3. BADIE B., *Le diplomate et l'intrus*, op. cit., p. 189.

qui ont perdu tout espoir de les vaincre et n'ont la capacité de les défier qu'en créant du désordre et de la peur. Le déséquilibre de puissance trop marqué conduit à des « stratégies du pauvre » face auxquelles l'hyperpuissance devient impuissante. Les acteurs sociaux qui menacent l'hyperpuissance sont désorganisés, atomisés, décentralisés, très faiblement institutionnalisés et difficiles à localiser. Peut-on être puissant si l'on est incapable de maîtriser la menace et lorsque la violence sociale échappe à tout contrôle ? Badie écrit :

« L'asymétrie croissante entre les acteurs en conflit enlève toute pertinence au dilemme de sécurité, bloque tout espoir de gain chez le plus faible et change en profondeur la notion même de victoire. Il ne s'agit plus désormais de gagner, mais de faire perdre la puissance hégémonique ; il n'est plus question de satisfaire ses intérêts au détriment du rival, mais d'éroder la puissance du plus fort : le jeu n'est plus à somme nulle et l'expression contestataire l'emporte sur l'affirmation stratégique¹. »

Dans ce contexte, Badie est très critique face aux discours sur le *soft power*, ce pouvoir de persuasion issu qui découle d'une perception positive d'un pays². Selon lui, le *soft power* ne s'adresse pas aux États, mais aux individus qui le consomment, libres d'en faire ce qu'ils souhaitent. Puisque le *soft power* s'adresse aux individus, il ne donne pas au jeu international un sens prévisible. L'hyperpuissance américaine ne rencontre pas face à elle un État sur lequel elle peut faire pression afin d'influencer le comportement, mais des milliards de microdécideurs dont elle ne maîtrise pas les modes d'action. La puissance, en s'orientant vers les individus, se fragmente et perd sa capacité de contrainte. Elle devient même une cible pour les contestataires³.

Le retournement du monde vient aussi profondément renouveler les formes de conflictualité. En raison de l'augmentation de l'interdépendance, la conflictualité procure aux enjeux sociaux une dimension internationale. Le gladiateur de Hobbes se retrouve devant une multitude de producteurs de violence dans un système international

1. BADIE B., *L'impuissance de la puissance*, op. cit., p. 156.

2. NYE J., *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990.

3. *Ibid.*, p. 66 et 172.

sans but commun ni conscience collective. Face à cette situation, il perd de son efficacité et de sa crédibilité face aux techniques élémentaires de violence (massacres à la machette par exemple). Les États qui voudraient faire cesser cette violence ne se retrouvent pas devant un autre pays sur lequel ils peuvent faire pression avec des acteurs de la politique étrangère identifiable, mais face à des partenaires largement invisibles et sans réelle autorité pour négocier¹.

La notion de violence est complètement transformée. La violence, selon la théorie classique des relations internationales, est généralement produite par un État en direction d'un ou de plusieurs autres États. En ce sens, elle était conforme à la figure du gladiateur de Hobbes. Ce dernier crée de la violence pour démontrer sa puissance, renforcer sa sécurité, par impérialisme ou pour augmenter son espace vital. Cette violence d'État, « assez largement sous contrôle » selon Badie, est désormais surclassée :

« [...] par une violence internationale nouvelle qui est, cette fois, de nature sociale. Cette violence sociale est la conséquence logique du défaut d'intégration sociale internationale, des échecs du développement, des insatisfactions matérielles qui en dérivent, comme des humiliations subies dans les zones de fractures de l'espace mondial. Elle est renforcée par la faiblesse ou l'effondrement des États périphériques et leur incapacité de contrôler ce qui constitue en fait de véritables demandes de violences². »

Au final, écrit Badie : « La mondialisation accorde une prime importante au faible », car celui-ci est un facteur important d'incertitude qui a le potentiel de déstabiliser le système. En somme, un des

1. À titre d'exemple, il est à noter que cette évolution de la scène internationale a eu un impact sur la conduite des opérations de maintien de la paix des Nations unies. Dans la plupart des opérations mises en place depuis la fin de la Guerre froide, les soldats de la paix sont confrontés à des acteurs qui n'obéissent pas aux gouvernements centraux. Cela a souvent pour effet de voir les casques bleus se retrouver face à des acteurs qui n'ont pas donné leur consentement à la présence des troupes onusiennes. Cela peut déboucher sur des attaques contre les forces onusiennes comme au Mali ou en République centrafricaine. Dans d'autres cas plus rares, comme au Sud-Soudan, c'est le gouvernement lui-même qui ne respectent pas ses engagements et qui attaque les casques bleus.

2. BADIE B., « Dans quel système international vivons-nous? », *op. cit.*, p. 15

problèmes de la communauté internationale n'est pas seulement la rivalité entre les grandes puissances, mais aussi l'incapacité des faibles de maintenir l'ordre sur leur territoire¹.

Conclusion

Lors de sa « conversion » aux RI, Bertrand Badie a repris le flambeau porté pendant les années 1970 par les transnationalistes américains (James Rosenau) ou britanniques (John Burton) pour l'enrichir par l'ajout de ses connaissances en politique comparée et la construction de l'État. Une des facettes les plus originales de ses recherches concerne la remise en question de la validité d'une lecture occidentale des RI. Comme le souligne Anna Leander, son approche, qui repose davantage sur l'anthropologie à la Geertz que sur la philosophie à la Derrida, offre des possibilités nouvelles de dialogue². Si Badie peut être inclus, selon Leander, dans le groupe des théoriciens « réflexivistes » (que nous pourrions appeler « théoriciens critiques ») comme les néo-marxistes, les néo-gramsciens (Robert Cox), les descendants de l'École de Francfort (Jürgen Habermas) ou les poststructuralistes (Richard Ashley, Rob Walker), il offre, un peu comme Susan Strange, une critique plus « empirique » et moins philosophique que celle de la plupart des auteurs réflexivistes³.

Au final, la sociologie badienne est complexe et ses théories sont tout sauf des constructions paradigmatiques « élégantes et parcimonieuses » tant valorisées par les théoriciens de l'approche dominante. Cette approche, comme celles de l'École anglaise, de Robert Cox ou de James Rosenau, permet d'insuffler un peu de la complexité du monde réel dans les études de RI, complexité trop souvent absente des approches *mainstream* et positivistes qui ont dominé le marché aux idées au cours des années 1980 et 1990. Cette complexité est la

1. BADIE B., *La diplomatie de connivence, op. cit.*, p. 233.

2. LEANDER A., « Bertrand Badie : Cultural Diversity Changing International Relations? », dans Iver B. NEUMANN and Ole WAEVER (dir.), *The Future of International Relations Masters in the Making?*, New York, Routledge, 1997, p. 155-156.

3. *Ibid.*, p. 176.

bienvenue, car comme l'écrivait Susan Strange, en relations internationales, la complexité catholique est souvent préférable à la parçimonie protestante¹...

1. STRANGE S., « Wake up, Krasner! The World Has Changed », *Review of International Political Economy*, vol. 1, n° 2, 1994, p. 217.